

Une étude a été menée par l'Association Qualitel afin de comprendre les impacts des bruits basses fréquences dans les bâtiments collectifs en béton et à ossatures bois. Voici les résultats de l'enquête.

---



Une étude a été menée par l'Association Qualitel (Association pour la qualité du logement) afin de comprendre les impacts des bruits basses fréquences dans les bâtiments collectifs en béton et à ossatures bois. Voici les résultats de l'enquête.

« Si la réglementation française porte sur une gamme de fréquences qui englobe la plupart des bruits de la vie quotidienne dans un logement, elle ne tient pas compte aujourd'hui des « basses fréquences », qui peuvent pourtant être à l'origine de nuisances réelles : enfants qui courent ou sautent, musique amplifiée ou « home-cinéma » par exemple.

L'étude « Basses fréquences » a cherché à répondre à différentes questions :

- Les résultats des mesures acoustiques varient-ils lorsqu'on inclut les basses fréquences, aujourd'hui non prises en compte ?
- Ces résultats sont-ils différents dans les bâtiments en béton et dans ceux à ossatures bois ?
- Qu'en est-il du ressenti des occupants vis-à-vis de ces basses fréquences ?
- La réglementation actuelle et la méthodologie utilisée pour les mesures doivent-elles évoluer pour tenir compte de ces fréquences ? »

[Téléchargez l'enquête intégrale de Qualitel \(format pdf\)](#)